Publié le 24/04/90

DÉPARTEMENT

ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT

Loi du 5 Avril 1884 — Article 56

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité d'Administration

du Syndicat d MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE

Séance du 24 Avril 1990

Objet : Prêts d'instruments

L'an mil neuf cent cent quatre vingt dix

et le vingt quatre Avril

à seize heures trente

le Comité d'Administration du Syndicat, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Hervé de FONTMICHEL

9004/10

Présents : MM. ou Représentés ASTIER, AUGIER, BALARELLO, BALDINI, BARBIER, BOUIGES, CAPPONI, DE FONTMICHEL, DELORENZO, THAON, DUHALDE, FRANCO, GIANOTTI, GINESY, GUIGONIS, LELEUX LAUGIER, MARIA, MARY, MORANI, MURRIS, PASCAL, PRICCO SANTUCCI, MMme BELLON, SARAMITO.

Le Président précise que l'Ecole possède des instruments, destinés à être prêtés aux élèves (violons, altos, violoncelles, clarinettes, flûtes, saxophones, trompettes, trombones,..), durant la première année scolaire et éventuellement la deuxième. Ceux-ci doivent être rendus avant la rentrée scolaire suivante.

La mise à disposition de ces instruments est consenti pour un montant forfaitaire et annuel de : - 300 F, la première année,
- 600 F, la deuxième année.
Un chèque de caution de 2 000 F n'est utilisé qu'en cas de dommages causés à l'instrument prêté.

Ouï l'exposé du Président, le Comité approuve à l'unanimité la gestion du stock d'instruments de l'Ecole et décide :

1/ que La mise à disposition de ces instruments soit consentie pour un montant forfaitaire et annuel de 300 F, la première année, et de 600 F, la deuxième année, en fonction du stock disponible.

2/ qu'un chèque de caution de 2 000 F n'est utilisé qu'en cas de dommages causés à l'instrument prêté.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Hervé de FONTMICHEL

REÇU LE 03 MAI 1990 A LA PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

SFDI - UZÈS (GARD) Mairies - 1371